

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 66 (1927)

Heft: 34

Rubrik: Lo vîlhio dèvesâ

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAÎSSANT LE SAMEDI

**IL Y A CENT-TRENTÉ ANS**

IL vibre encore dans les mémoires et dans le cœur : le lumineux souvenir de la dernière Fête des Vignerons, à laquelle on peut appliquer les vers de Béranger, dans les « Souvenirs du Peuple » :

On parlera de sa gloire,
Sous le châume bien longtemps,
L'humble toit, dans cinquante ans,
Ne connaîtra pas d'autre histoire.

Cinquante ans, mettons vingt-cinq ou trente, c'est en général la durée des intervalles entre deux fêtes de vignerons.

Un aimable lecteur a bien voulu nous communiquer un exemplaire du livret officiel de la fête de 1797. Sa bonne conservation témoigne de la qualité du papier et du soin de ses propriétaires successifs.

La couverture de ce livret est ornée d'un élégant dessin à la plume, représentant l'abbé, et au verso de cette couverture d'un dessin représentant le hoqueton.

Nous croyons intéresser nos lecteurs en reproduisant l'allocution de l'abbé, qui porte bien l'empreinte du caractère de l'époque, où l'Europe était en pleine guerre.

Nous reproduisons de même les paroles de l'un des chœurs et serons reconnaissants à celui de nos lecteurs qui pourrait nous indiquer l'air sur lequel se chantaient ces paroles.

Le livret qu'on a bien voulu nous confier porte une note manuscrite disant :

« Cette fête a eu lieu le mercredi 9 août 1797, par un temps des plus magnifiques ; il y a eu un concours d'environ 20.000 spectateurs de tout le Pays de Vaud et des pays voisins ».

Discours prononcé par l'Abbé au couronnement des vignerons

Il n'est point en Europe de Fête périodique plus intéressante que celle que nous allons célébrer. Il n'est point d'époque plus heureuse pour cette Célébration que celle qui nous rassemble aujourd'hui ; c'est celle de la Paix qui vient de se conclure entre la République Française et la Maison d'Autriche. — C'est surtout celle de la Paix dont nous avons joui jusqu'à présent par la prudence, et la tendre sollicitude de notre Gracieux Souverain. Car pendant que nos voisins voyoient leurs vignes arrachées, leurs champs couverts de sang et de carnage, leurs maisons pillées et brûlées, nous mangions tranquillement notre pain à l'ombre de nos arbres couverts de fleurs et de fruits, nous vendangions et pressions nos raisins en paix. — Nos maisons, nos villes, nos campagnes rétentaient de chants de joie et d'allégresse. Oh ! que nous serions heureux, si nous sentions toute l'étendue de notre bonheur !

Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à
'Agence de publicité Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

La Fête que nous allons célébrer avec toute la pompe et la décence qui lui convient. Cette Fête embellie par la présence de nos voisins qui viennent en foule participer à notre bonheur, par celle de notre cher et très-honoré Seigneur-Bailly, a pour but principal d'encourager l'Agriculture, en couronnant publiquement les honnêtes cultivateurs, qui par leur bonne conduite et leurs travaux assidus, ont fait rapporter à leurs fonds tout ce qu'ils pouvoient produire, et ont par là le mieux mérité de cette Société pendant le cours des dernières années. — A cet honneur public et auquel toute belle âme doit être sensible, nous y ajouterons pour la première fois et comme une double récompense une prime fondée en leur faveur à la précédente Parade par la générosité des Seigneurs étrangers, et des personnes de cette ville. — S'ils daignent nous honorer encore de leur présence — Ils verront avec plaisir le bon emploi que nous faisons des fonds dont ils ont gratifié cette Société, et qu'une sage économie rendra plus utile encore, en les répandant dans la suite sur un plus grand nombre d'individus. — Les noms de ces bienfaiteurs sont inscrits pour toujours dans les Régistres de notre Société, et leurs biens sont gravés dans nos cours en caractères ineffaçables.

Ceux qui ont mérité les deux premiers Prix, sont :

Abr : Descloux, et J. D. Blanchoud.

Le troisième est *J. P. Cardinaux*.

Le quatrième *Noé Forney*.

Deux accessits *Ferd. Pilloz et Pierre*

Etien: Vodoz.

Réponse des vignerons.

Répondre à tant d'honneurs, ne nous est pas possible, nos coeurs sont trop émus, nous ne pouvons parler ; ce n'est qu'en redoublant de zèle, de soin, d'activité, que nous pourrons prouver notre reconnaissance à la Société.

LA NOCE DU VILLAGE

Dans les tristes années
Où l'Europe étoit en feu,
Nos paisibles contrées
Ont joui d'un sort heureux ;
Puisqu'on voit la paix renaitre,
Avec grand empressement
Nous renouvelons la fête, (bis en chœur)
La fête des bonnes-gens.

2.

Si la simple nature
Sur-abonde en productions
L'art de l'agriculture
Les transforme en riches dons :
Les cultivateurs honnêtes
Sont donc très-intéressants :
Venez célébrer leur fête,
La fête des bonnes-gens.

(bis)

3.

Des prés, des champs, des vignes
Tous les différents travaux,
Assurément sont dignes
De figurer aux tableaux,
Qu'à nos yeux on fait paroître,
Environ tous les six ans,
Pour honorer cette fête,
La fête des bonnes gens.

(bis)

4.

Lorsqu'après les vendanges,
Les produits de nos coteaux,

Dans nos caves et granges
Recompensent nos travaux :
Envers le premier des Etres
Nous sommes reconnaissants :
Puis nous exaltions la fête,
La fête des bonnes gens. (bis)

5.

Quand parvenus à l'âge,
Qu'on voit nos cheveux blanchir,
De l'hiver c'est l'image :
Nos sens vont se refroidir,
Aimant à nous voir renaitre,
Nous marions nos enfans,
Pour perpétuer la fête,
La fête des bonnes gens. (bis)

6.

De la mythologie
Vous découvrez les secrets :
C'est une allégorie
De tous les nombreux bienfaits,
Que la nature fait naître
Du travail de ses enfans,
Dont nous célébrons la fête,
La fête des bonnes gens. (bis)

**AO TSATI DE TRINQUEBALLA**
STI 25 DAO MAI DE JUIET 1927

Monsù Marc à Louis dao Conteù,

NOINTRON clube des T. I. F. (Tenot-mobilisse Internationaliste Féministe) m'a tsardzi dé vo z'envoyü sti papä po vo dere que vo z'ai on rido toupet ! Oi ! ma fai ! on toupet dé la metsance !

Vaitce grand temps que cein no démedzive dé vo dere vout' affère, ao nom des fennés et ao nom des tenotmobilisse. Kâ l'ein a todzo ion a bin fena que peindohive ao bet de vo'utra plionma et que l'est matsourâ delavâ, mourgâ, à tsavon.

Quand l'est bon, l'est prâo ! Mé, Madama Zénobie dé Trinqueballa, sù la présideinte d'honneù dao Comité des T. I. F. Jé convoquâ onna réunion de totte mes camerâde dao payî et no z'ein décidâ dé vo bailli l'ôdore dé vo kaisi sù noutron compto, sans quié, gââ dé devant ! Sarai la granta güerra des fennés, et, po la leingâ, la vo'utra l'a biau ître dé première sorte, vo pourrai bin ître einreimblâ po fini !

D'abô, vo z'ite d'obedzi de no dere quin gnagnou vo z'a contâ totte clli meinteri sù les tenotmobilises et stisse qu'ant lo moian d'atsetâ iena de stâo vaitere po traci avoué de cé de lé.

Kâ l'est na croiondo et na vergogne dé vo esspliquâ que C. H., cein vao dere : Caisse hypothécaire, et lo miméro apri, cein que lo tenotmobilisse devessai onco sù la vaitere.

Vo faodra dere la vretâ dein lo Conteù, et vo z'estiusâ d'avaï dinse mourgâ noutron clube que l'est, bin âo contraïro, tserdzi dé fére lo bounheù de tsacon sù la terre.

Vù tot vo esspliquâ bin adrai, et pû apri, faodra cllioiture voutron môo et no bailli la paix.

Po coumeincî, « C. H. », l'est lo mot d'ôdore

dé tì les tenotmobilisse, cein que dévessai répondre ào contou, ào frontière, ào gäapion que lao desai : Qui vive ?

L'est on mot que vao tot dere, lo bin et lo maù, lo pliési et la couson, lo selaò et la pliodze, lo fraï et lo tsaud, et que coumeincive pé : C. H. Avoué voutra poison dé Caisse hypothécaire, vo z'ite einpacotà tant qu'ao nari, pardine !

C. H. ! accutà bin, Monsù Marc à Louis, cein vao dere: *Charrette ! et pù l'est tot ! Charrette !* que fâ tsaud sta vêprâ ! *Charrette !* vaitee on niolan ! Faù se dépats dé betâ la capote ! *Charrette* dé piéton qué martsive à gaute que manquâve d'iître épeelli ! *Charrette* dé sens unique ! mé qué volliâve passâ iquie po allâ baire on verre ao guillon tsî l'ami Ugène ! *Charrette dé charrette !* vaitee onco na dzenelhie que l'a aoblliâ sa tête ao bien sa piauta sù la tserraire ! Aouth ! *charrette* dé vatse qué né volliai pas budzi ! Vù bin éterti na dzenelhie, mâ, po na vatse, l'est traôtché ! Faut veri la mécanique !

Et dinse por tot !

Ora, po lo miméro, l'est simplifie assebin. Ti les tenotmobilisse l'ant lo moian dé bailli l'ar-dzeint dé la vaitere ao comptant, po cein que sant bin payi po fère totte lao virafe. Nion ne dévessai rein à voutra Caisse, ne ao fabrecant.

Oï ! l'est dinse, onco on iâdzo !

Ion de cliao saveints, on docteu ao bin on apothecairo, l'a trovâ que la meilhâo remido contro ti les crobes, microbes et malebite que fasant péri les dzeins, l'est tot bounameint la püffa et la founâve des tenotmobiles. (L'est la Julie que l'a contâ cein, l'est dan bin veré. Ne fabrequâve pas des dzanlhies à la dzânnée quemet voutron Conteû !)

Adon, ti les gouvernemeints l'ant fé des con-cous po bailli lo premi prix à stisse que farai lo pli dé kilos dé püffa et de founâve po guierâ les dzeins. Et les kilos sant marquâ sù la vaitere.

Et l'est les fennés de noutron clube que l'ant zù sti premi prix. Et l'ont bin mérétâ d'itre dinse à l'honneu ! Kâ les pouûre dévessai passâ totte les démeindze dao tsautaemps à corrattâ ein amont et ein avau les tserraire, avoué des lenettes naîres et on vilhio tsapi, que sant tote poetees et que ressemblant à des z'hommo.

Amerai pardine bin mi restâ pé l'hotô à bère dao café ao bin dao thé, ein medzeint dao que-gnû et ein batolhieint avoué la vesena.

Mâ, l'est todzo dao mimo ! Les boutne dzein sant todzo tsecagni pé lé crouïe leinga ! oï ! vo z'oude bin, Monsù Marc à Louis ! pé lé crouïe leinga !

Et vo z'ites pardine dé la môme beinda stisse que l'ant décidâ d'einbardoffliâ totte les ter-raire avoué dao gouderon po fère lo concoû dé püffa onco plie défecilo. Mâ n'a rein zù à fère. La falliù bailli des prix adi pi.

Et quand les dzeins oient : « Vouh ! vouh ! compregnai bin que n'est pas po bailli des beiets po le cemetro, mâ po lo dere : « Venide quie, trî ti tant que vo z'ites ! amenâ voutré pomons, voutron mōo, voutron nâ, voutré ge ! Vaique lo remido, la santé, la viâ ! Vouh ! vouh !

As nom des T. I. F. dé tsi no et dé l'éstrandzâ, vo z'einvouhio lo bondzo, à condechon de plie rein no niézi.

La Présedinte dao T. I. F. :
Zénobie dé Trinquebâlla.
(Pour copie conforme :
Suzette à Djan-Samüet.)

EN AVANCE

Affaibli par la maladie
Jean-Louis sans mélancolie
Avait reçu du médecin
L'avise de prendre un peu de vin :
Deux fois par jour dans un petit verre.
A ce régime un peu sévère
Les forces devaient revenir
Et notre malade guérir...
Or, huit jours après, à sa femme,
L'Esculape fait : Dites-moi,
Votre mari prend bien, madame,
Son bordeaux, chaque jour deux fois ?
— Oh ! oui, docteur, seulement... dame !
Il est en avance d'un mois !



BON SANG NE PEUT MENTIR

NON oncle Erasme est un de ces types de montagnards de l'Entremont qu'on a plaisir à voir. Court de taille, sec et brun, l'œil vif et malicieux, il se révèle dans l'intimité conteur savoureux à la verve originale. Au cours de son existence paisible et incolore, qui est celle des reclus des hautes vallées, il lui est arrivé de plaisantes aventures qu'il conte avec humour. Ses thèmes favoris sont inspirés des menus faits de cette simple vie, mais il s'en dégage un charme rustique qui vaut bien le gros sel de certaines banalités à la mode. Il vous parlera notamment de combats de reines et des rivalités qu'ils engendrent, de compétitions locales singulières, d'usages bizarre, de traditions curieuses, de légendes naïves, bref tout le répertoire des veillées des mayens. Ses personnages seront toujours des paysans rudes ou matois, politiciens par atavisme sinon par nécessité, ou des mullets capricieux et têtus, leurs compagnons de tous les jours.

Cette terre aride et sauvage rivée au roc semble avoir trempé dans le granit les hommes et les bêtes, mais comme la petite fleur du glacier s'épanouit au grand soleil de l'Alpe, l'âme fruste du montagnard s'éveille et rit quand il fait beau.

Les rares incidents pittoresques qui rompent la monotonie de la vie alpestre secouent les échos endormis de la vallée et l'on commente alors à l'ombre des chalets les épisodes passionnantes ou burlesques dont « libéraux » ou « conservateurs » sont tout à tour les héros obligés.

C'est ainsi que me furent contées des histoires merveilleuses de curés et de présidents, de conseillers et de bergères, d'ânes mignons et de bovidés illustres.

Pour l'heure, j'essaierai de vous narrer brièvement le moins extraordinaire de toutes.

Il y a quelques années, mon oncle Erasme élevait avec amour un belliqueux taurillon de la race d'Hérens, dernier né d'une reine glorieuse, qu'il destinait au plus prochain concours régional.

L'arbre généalogique du jeune prétendant, établi avec soin, révélait une ascendance de « noble lignée ». Pindzon, la mère, avait conquis de haute lutte les palmes royales sur l'alpe de Mazeria. Samson, le père, avait été primé en première catégorie. Quant à la grand'maman, une bonne vieille vache s'il en fut... mais ne parlons pas de la grand'mère pour le moment !

Le génisson avait de l'allure, tête frisée, regard farouche, lignes classiques : il était brun, d'une teinte uniforme et luisante mais, revers de la médaille, il avait le museau blanc ! Le propriétaire ne s'affligeait cependant pas trop de ce détail, car il estimait que les qualités de race du sujet compensaient largement ce vénial défaut. A ceux qui émettaient des doutes sur l'admission au concours, Erasme répondait avec un petit air mystérieux : « Quand on a une pareille ascendance, on entre partout ! »

Ne dit-on pas, en effet, que les titres de noblesse ouvrent les portes de la société ; il n'y a donc pas de raison pour qu'il en soit autrement parmi la gent bovine domestiquée au service des hommes.

— Et je voudrais bien voir, ajoutait encore l'oncle, qu'on me fit l'affront de refuser Bernard (c'était le nom du taureau) pour ces quelques poils blancs qui ne sauraient sérieusement porter atteinte à la sélection de la race d'Hérens ! M'at-on empêché de contracter mariage, moi qui avais des poils gris dans ma moustache ! L'espèce bovine d'abord, l'espèce humaine ensuite ! Quelle dérision !

Le cousin Théodomir, vivante incarnation de l'orthodoxie conservatrice, qui avait entendu ces réflexions subversives de l'oncle Erasme, fit à ce dernier de solennelles remontrances.

— Evite, lui recommanda-t-il, de laisser tomber à l'égard de nos autorités des paroles inconsidérées telles que celles que tu viens de prononcer. La tiédeur de tes convictions politiques produira sur le jury du concours une impression plus défavorable encore que le « vice de forme » du pauvre Bernard. Il te reste un délai de grâce de vingt jours ; mets-le à profit pour te concilier les faveurs gouvernementales ; pendant ce temps, ne manque pas une messe et surtout tiens ta langue au chaud.

Erasme partit d'un éclat de rire.

— Quand je te dis, s'écria-t-il, qu'ils ne pourront l'écarter lorsqu'ils connaîtront son ascendance. Bon sang ne peut mentir !

Devant cette obstination, le cousin Théodomir s'éloigna en haussant les épaules.

Trois semaines plus tard, l'oncle Erasme amena le taurillon au museau blanc sur le pré de foire de S. où avait lieu, sous la présidence d'honneur du conseiller d'Etat Bénito, un ressortissant du pays, le concours du bétail de la vallée. Il attache Bernard à la même lignée que ses congénères mâles sous les yeux narquois des spectateurs attirés par les mugissements terrifiant du petit monstre. Après que le vétérinaire eut fait les constatations usuelles, Erasme alla boire un verre au café le plus proche en compagnie d'un ami rencontré sur les lieux.

Lorsqu'il revint, le museau blanc manquait à l'alignement ; on avait tout simplement transféré Bernard en dehors de l'emplacement officiel ; enchaîné à un pieu, le taurillon, qui n'avait pas du tout l'air satisfait de son « splendide isolement », humait le sol de ses naseaux fumants et poussait des beuglements protestataires.

Erasme s'approcha des jurés et leur demanda les raisons de cet ostracisme.

— Question de couleur ! lui répondit-on laconiquement.

— De couleur !..., releva notre homme qui ne voulait entendre raison sur ce point, Bernard serait donc entaché de libéralisme rédhibitoire !

— Il a le museau blanc ! ajouta d'un ton rogue celui qui paraissait présider aux délibérations.

Exhibant le certificat d'ascendance ou de légitime filiation, l'oncle Erasme mit alors ce document sous les yeux des experts. Ceux-là l'ayant parcouru, se regardèrent déconcertés et comme pris de panique.

— Nous allons examiner à nouveau le cas, car il y a erreur évidente, déclara le président sur un ton déférant et empêtré qui contrastait avec son attitude antérieure ; qui a bien pu donner l'ordre d'isoler l'animal ? qu'on aille chercher le taurillon et qu'on l'attache en tête de ligne.

Erasme jubilait.

Que pouvait bien contenir le fameux acte d'origine pour changer de façon aussi brusque qu'inattendue la face des choses ?

C'est ici qu'il convient de parler de la grand'mère.

De la grand'mère ?

Mais, oui, parfaitement.

Le certificat attesté en bonne et dûe forme établissait péremptoirement que Bernard était issu à la seconde génération ascendante d'une « marquise » noire et cornue appartenant au préfet de l'époque aujourd'hui conseiller d'Etat.

C'est ainsi que le taureau fut reconnu pur et sans tache et décoré pour le retour d'une armoire cantonale.

Quant à l'oncle Erasme, il rentra ce soir-là avec une « fédérale ».

A. Mex.

Ange adoré, pour un regard de toi,
Je donnerais et mon âme et ma foi ;
Je donnerais les splendeurs éternelles,
Les saints concerts des séraphins fidèles...
Je donnerais — mais ce châle d'hiver,

— Diable m'empore ! — il est pourtant trop cher !

H. Blanvalet, poète genevois.